

Titre explicite de l'action

Accompagnement adapté au profit des lycéens dyslexiques

innovation

Réfèrent de l'action

Mme CLAUDEPIERRE Stéphanie, professeur de français

Ecole ou établissement

Lycée Jean Hanzelet Place de Trey - BP 289 54701 Pont-à-Mousson CEDEX

ZEP : non

Téléphone : 03 83 80 60 00

Télécopie : 03 83 80 60 01

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0541270M@ac-nancy-metz.frAdresse du site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/HanzeletPontAMousson/>Personne contact : PELSER Véronique, Provisseure adjointe, Veronique.Pelser@ac-nancy-metz.fr

Calendrier prévue de l'expérimentation ou de l'innovation

Date de début 03/09/2012

Date de fin 05/07/2013

L'action en quelques mots

Le lycée Hanzelet de Pont-à-Mousson est un lycée général et technologique où quelques élèves ont des aptitudes pour les matières scientifiques et technologiques, mais se trouvent confrontés à des difficultés d'orthographe, de lecture, de compréhension. Soucieux de la réussite de tous ses élèves, le lycée Hanzelet a décidé de mettre en place un accompagnement adapté pour les élèves présentant des troubles spécifiques du langage écrit (dyslexie, dysorthographe).

Un premier repérage des élèves est réalisé grâce à la fiche de liaison collège-lycée et grâce aux communications avec les infirmières des collèges du secteur. Des tests orthographiques sont ensuite proposés à tous les élèves de seconde. Un questionnaire (pour préciser le profil et les besoins des élèves repérés) et un entretien individuels avec le médecin scolaire complètent le repérage et les tests.

Un tutorat sur deux créneaux de 30 minutes chaque semaine est mis en place : modules orthographiques, modules de méthodologie, travail sur la confiance en soi, petits projets d'écriture autour des manifestations du lycée dont le but est d'alimenter le site internet du lycée.

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et PAI (Projet d'Accueil Individualisé), réunions d'information complètent le dispositif.

L'action

Constat à l'origine de l'action	Difficultés des élèves dyslexiques au lycée : intégration, réussite, orientation.
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer dès l'entrée en seconde les élèves qui rencontrent des difficultés avec l'orthographe, l'écriture, la lecture..., en particulier les élèves « dys ». • Accompagner ces élèves. • Valoriser leur réussite, en particulier dans les matières scientifiques et technologiques. • Améliorer la prise en charge de ces élèves dans toutes les disciplines. • Réfléchir à la difficulté de l'évaluation, construire une évaluation différenciée. • Communiquer avec les familles d'élèves dyslexiques.
Description et modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Premier repérage des élèves grâce à la fiche de liaison collège-lycée et communication avec les infirmières des collèges du secteur. • Repérage des élèves (septembre, octobre) : tests orthographiques (dictée et copie) pour tous les élèves de seconde. • Questionnaire individuel pour préciser le profil et les besoins des élèves repérés. • Entretien individuel avec le médecin scolaire qui prend contact avec les familles pour qu'un bilan orthophonique soit établi. • Tutorat : sur deux créneaux de 30 minutes chaque semaine : <ul style="list-style-type: none"> - Modules orthographiques, - Modules de méthodologie : organisation, lecture de consignes, emploi du traitement de texte... - Travail sur la confiance en soi. - Petits projets d'écriture autour des manifestations du lycée dont le but est d'alimenter le site internet du lycée. • Mise en place des PAI et échange autour des PAI (projets d'accueil individualisés) et du PPS (projet personnalisé de scolarisation) avec l'équipe enseignante. • Mise en place d'une réunion d'information destinée aux parents : sur le dispositif, mais aussi sur la dyslexie, avec possibilité d'échange. • Mise en place d'une réunion d'information destinée aux enseignants sur la dyslexie.
Moyens spécifiques consacrés à l'action	1 heure/semaine de tutorat pour les élèves repérés.
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés	. 15 élèves de 3 classes de seconde.
Enseignants et disciplines de l'action	Tutorat mené par un professeur de français (professeur coordonnateur) Equipe de professeurs d'histoire, sciences et enseignement d'exploration technologique. Equipe de direction, conseillère d'orientation, infirmière, médecin scolaire...
Partenaires	Association APEDYS (Association de Parents d'Enfants DYSlexiques)
Contenu du partenariat	Intervention de l'association pour informer les parents d'élèves
Parents	Information et communication avec les parents, en particulier lors de la réunion d'information.

Freins	- Difficultés à obtenir un bilan orthophonique pour les élèves concernés.
Leviers	- Petite taille de l'établissement permettant de trouver des heures communes aux trois classes de seconde. - Petite équipe d'enseignants.

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

L'action menée est innovante, parce qu'elle organise l'accompagnement des élèves dyslexiques dans le cadre du lycée général et technologique, ce qui jusqu'à présent était plutôt réalisé en collège. Permettre la réussite de ces élèves, c'est les aider à accéder au baccalauréat, puis à l'enseignement supérieur.

L'évaluation de l'action et de ses effets

Effets constatés

Effets constatés
sur les acquis des élèves
(performances, attitudes,
pratiques)

L'évaluation de l'action, typologie

Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Par un établissement - Avec un partenaire, l'association APEDYS
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - un chef d'établissement/directeur d'école en concertation avec les chefs de projets et/ou le conseil pédagogique
Typologie de l'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur l'enseignement des disciplines - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur la coopération avec les partenaires du système éducatif ? (parents etc.) - sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement ?
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves
Typologie de l'accompagnement. Qui est accompagné ?	<ul style="list-style-type: none"> - le(s) chef(s) de projet(s)
Typologie de l'accompagnement. Qui accompagne ?	<ul style="list-style-type: none"> - le Cardie (un membre du PASI)
Typologie de l'accompagnement. Quel type d'accompagnement ?	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - conseil (prospectif) - aide technique (aide à la rédaction de bilan, formation à l'utilisation d'un outil etc.)
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	

Thématique : n°

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS	
Maîtrise du français / prévention de l'illettrisme	1.1
Evaluation des élèves	1.5
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
LYCEE	
Enseignement des disciplines Interdisciplinarité	2.6
Orientation dont orientation active (<i>Ambition, liaisons secondaire/supérieur, filières d'excellence</i>)	2.8
Aide individualisée (<i>accompagnement personnalisé</i>)	2.10
Prévention du décrochage scolaire	2.11
Prise en charge de la difficulté scolaire	2.12
VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS	
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée d'enseignement général Lycée technologique	Individualisation Tutorat	Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Handicap Maîtrise des langages	Français Interdisciplinarité